



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis

Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr

www.sudrail.fr



Comité Central d'Entreprise SNCF

Séance du 22 septembre 2009.

Déclaration SUD-Rail :

Déclaration générale.

Cette séance du Comité Central d'Entreprise est marquée par une actualité revendicative, forte, professionnelle et interprofessionnelle. Au plan professionnel, SUD-Rail organise devant le CCE un rassemblement, pour redire notre volonté de voir se développer le service public ferroviaire ; au plan interprofessionnel, nos camarades de La Poste sont en grève et organisent des manifestations dont une toute proche partira du siège de cette entreprise, pour réaffirmer leur détermination à sauver le service public postal.

Le fret ferroviaire SNCF

Nous nous sommes déjà largement exprimés sur notre vision du service public ferroviaire, y compris du service public ferroviaire pour le transport de fret. Nous l'avons fait lors de multiples réunions, et dans plusieurs publications de notre fédération syndicale. Nos propositions sont des alternatives à la situation actuelle ; des alternatives qui n'ont rien d'utopiques : au contraire, elles sont ancrées dans la réalité. La réalité sociale, écologique, sociétale, ...

Les projets de la direction, mêmes enrobées des annonces ministérielles de milliards d'euros qui mélangent un peu tout, vont à l'inverse de ce que nous défendons.

Rapidement, si nous laissons faire, il n'y aura plus d'activité Fret au sein de l'EPIC SNCF.

Les créations annoncées d'entités privées, dites Frégates, pour les trafics Combiné et Agriculture/Produits de carrière suivie d'autres pour les trafics Charbon/Acier, les trafics Chimie /Auto et Produit de Grande Consommation (PGC), videront l'EPIC SNCF de la majorité de ses trafics. A terme, c'est l'organisation multi lots/multi-clients qu'il n'est pas exclu de filialiser, dans ces conditions, comment oser nier qu'il ne s'agit pas aujourd'hui de la présentation du processus de privatisation de l'activité Fret SNCF ?

Le trafic de « wagons isolés » est donc remplacé dans sa totalité par l'organisation multi lots/multi clients. Au-delà des concepts littéraires, cela a une réalité plus concrète : c'est bien l'abandon des 3/4 du trafic de wagons isolés encore assuré aujourd'hui par la SNCF.

Tout le monde connaît donc depuis un moment maintenant le projet de la direction, validé par le gouvernement : suppression presque totale du trafic de « wagons isolés » (transformés en millions de camions supplémentaires sur les routes !), fermeture des triages qui subsistent encore, fermetures de dépôts, 6 à 8 000 suppressions d'emplois de cheminot-e-s au Fret et les conséquences néfastes sur l'activité et l'emploi dans les autres filières (Matériel, Equipement, etc.), éclatement de l'Activité Fret en sous-Activités autonomes et privatisées, ...

La fédération des syndicats SUD-Rail oppose à ce projet de casse, des alternatives sociales, écologiques, sociétales. Pour une nouvelle politique des transports, SUD-Rail pour le court terme propose :

- ⇒ **L'abrogation de Réseau Ferré de France** : nombre de pays européens (Allemagne, Belgique, Italie, Autriche, Irlande, Luxembourg, ...) ont maintenu l'intégration de leur système ferroviaire, dans la mesure où les directives européennes n'imposent que la présentation de bilans comptables séparés pour les activités de services ferroviaires et celles de gestion de l'infrastructure.
- ⇒ **Le désendettement du système ferroviaire** : l'Etat doit prendre en charge la dette liée à la construction et à l'entretien des infrastructures ferroviaires.
- ⇒ **Un moratoire sur les fermetures dans le ferroviaire** : nous demandons un moratoire sur la fermeture et/ou l'abandon de toutes les infrastructures qui concourent à la production du fret ferroviaire.
- ⇒ **Un moratoire sur la construction d'autoroutes** : il faut réorienter radicalement les dépenses vers les modes de transports les moins nuisants et les moins voraces en énergie.
- ⇒ **L'abrogation de la loi autorisant les financements d'infrastructures en « partenariat public/privé »** : il s'agit de garantir la maîtrise publique du réseau ferroviaire.
- ⇒ **L'arrêt de la concurrence intra-modale** : il faut reconnaître le rôle essentiel du transport de fret par la SNCF, dans l'aménagement du territoire et la mise en œuvre d'une politique des transports basée sur la complémentarité modale, conforme aux impératifs de développement durable.
- ⇒ **L'interdiction sur le réseau routier national des véhicules supérieurs à 40 tonnes**, hors convois exceptionnels.

⇒ **L'arrêt de la perpétuelle course au dumping social** : le RH0077 (qui est améliorable !) doit être la seule référence pour tous les travailleurs/ses du rail.

La fédération SUD-Rail demande l'ouverture d'un débat public et d'une concertation sous l'égide des pouvoirs publics mêlant associations, organisations syndicales, organisations politiques et acteurs du Fret ferroviaire. Cette concertation doit définir les priorités sociétales d'une politique de transport globale en phase avec les enjeux sociétaux. Rien à voir avec la succession de réunions organisées par la direction SNCF et/ou le gouvernement, où il s'agit juste d'être informé de décisions déjà prises ! **Il y a urgence à mobiliser toutes les forces syndicales, politiques et citoyennes pour stopper l'inacceptable casse de Fret SNCF : SUD-Rail y contribue.**

La casse du service public ferroviaire

Au-delà du fret, la destruction de la SNCF se poursuit aussi : fin des établissements Exploitation par la séparation de l'Infra, privatisation toujours plus importante au Matériel, transfert d'activités Voyageurs vers des filiales privés, restructuration dangereuse de l'Équipement, extension de l'Équipement à Agent Seul des trains, etc.

Le projet « Tremplin » et ses déclinaisons, l'accord « mobilité », sont autant d'outils pour imposer les restructurations. La direction SNCF a tout planifié, même l'embauche, à 63 ans, d'un « monsieur restructuration », spécialisé dans la mise en œuvre des casses industrielles ; c'est la suite de « destination 2012 ». Manifestement, la direction est très attachée à utiliser les militants syndicaux ... dès lors qu'ils acceptent de ne plus faire de syndicalisme et de travailler à la mise en œuvre des directives patronales ! Et c'est dans ce contexte qu'est proposé aux fédérations syndicales un accord pour améliorer la rémunération et le déroulement de carrière des seuls permanents syndicaux !

A ce sujet, nous redisons ce que nous vous avons écrit la semaine dernière :

SUD-Rail ne nie pas la nécessité de discuter du droit syndical dans l'entreprise, de la liberté d'exercice de ce droit, bien au contraire. Cependant, cela devrait viser en premier lieu tous les militant-e-s syndicaux ignoré-e-s dans le projet d'accord remis il y a quelques jours : celles et ceux qui ne sont pas permanent-e-s, et qui sont confronté-e-s quotidiennement à des pressions (dont les formes peuvent être diverses, mais touchent les agents de tous collèges), qui voient trop souvent leur déroulement de carrière considérablement ralenti ou bloqué, etc.

L'autre urgence en matière de droit syndical, est de développer la démocratie et le rôle de contre-pouvoir des représentant-e-s du personnel, notamment en cessant les parodies que sont trop souvent les réunions de DP, de CE, et aussi de CHSCT. Voilà ce dont la fédération SUD-Rail souhaite débattre. Mais cela aurait des effets sur la politique menée par la direction de l'entreprise.

La fédération SUD-Rail juge indécent de négocier l'accord que vous proposez, qui consiste à accorder des gains financiers aux seuls permanents syndicaux, qui plus est, dans une période où la direction organise la casse du fret ferroviaire et la suppression de milliers d'emplois, le transfert vers le privé de nombreuses activités, etc. Cette proximité n'est sans doute pas un hasard du calendrier ...

Les sujets à l'ordre du jour de cette séance confirment encore une fois que nous avons bien à faire à une politique, aussi délibérée et cohérente, que nocive ! Il y a le point « fret » déjà évoqué, au cours duquel la direction va présenter les mesures gouvernementales largement connues depuis la semaine dernière, et sa stratégie, elle aussi bien connue. En dehors de cela :

- ➔ Les mesures préventives envers la grippe A, montrent une volonté de remettre en cause des droits des salarié-e-s, qui n'a vraiment rien à voir avec le principe de précaution.
- ➔ La modification structurelle concernant des établissements Matériel, rappelle le peu d'avenir des Régions SNCF, malgré les belles paroles disant le contraire.
- ➔ Le rapport annuel sur l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail, rappelle les nombreuses situations de détresse dans l'entreprise et les trop nombreux accidents du travail. Autant de phénomènes qui ont des causes : en premier lieu, la recherche de toujours plus de productivité, bref l'exploitation des salarié-e-s.
- ➔ Quant à la fuite en avant concernant le patrimoine de logements de la SNCF, nous ne pouvons que la dénoncer, comme nous l'avons fait lors des épisodes précédents aux conséquences négatives déjà supportés par les cheminot-e-s, en activité et en retraite.

Un syndicalisme pour agir ensemble !

Face à cette situation, le syndicalisme doit proposer des perspectives. L'unité syndicale, dans l'action, est un des moyens pour cela. Elle se construit à la base. A la SNCF, de nombreux rassemblements unitaires se tiennent en cette fin septembre autour des CE. La fédération SUD-Rail, l'Union syndicale Solidaires, étaient présentes aux côtés des « Continental » scandaleusement condamnés par le tribunal de Compiègne le 1^{er} septembre, présentes aussi à la manifestation qui rassemblaient de nombreuses entreprises en lutte le 17 septembre à Paris.

La fédération SUD-Rail regrette d'avoir été exclue de la DCI posée par trois fédérations syndicales, le 14 septembre, alors que nous avons confirmé notre accord. Mais nous restons disponibles pour appeler ensemble à une action nationale, sous la conduite des assemblées générales de cheminot-e-s.

La délégation SUD-Rail quittera la réunion après les interventions préalables de chaque organisation syndicale. Nous considérons que notre place en ce 22 septembre est aux côtés des camarades qui se rassemblent devant la direction SNCF, pour l'avenir du service public ferroviaire. Cet après midi, nous serons uni-e-s, cheminot-e-s et postier-e-s, dans la rue, pour défendre le service public postal. Ce n'est bien sûr qu'une étape, vers le mouvement plus large, rassemblant salarié-e-s du privé et du public, qui demeure nécessaire. SUD-Rail reste disponible pour une action nationale unitaire, à la hauteur des enjeux et des attaques.